

ADMINISTRATION

AUTORITÉS ADMINISTRATIVES INDÉPENDANTES ET ÉTABLISSEMENTS SOUS TUTELLE

AFSSAPS
Agence française de sécurité sanitaire des produits de santé

**Décision DG n° 2008-294 du 14 novembre 2008 portant nomination d'un expert
auprès du groupe d'experts sur la sécurité virale des produits de santé**

NOR : *SJSM0831201S*

Le directeur général de l'Agence française de sécurité sanitaire des produits de santé,
Vu le code de la santé publique, et notamment les articles L. 5311-1 à L. 5312-5, D. 5321-7 et
suivants ;

Vu la décision DG n° 2008-60 du 6 mars 2008 portant nomination d'experts auprès du groupe
d'experts sur la sécurité virale des produits de santé,

Décide :

Article 1^{er}

M. Clayette (Pascal) est nommé expert auprès du groupe d'experts sur la sécurité virale des
produits de santé à titre complémentaire pour l'année 2008.

Article 2

Le directeur de l'évaluation des médicaments et des produits biologiques est chargé de l'exécution
de la présente décision, qui sera publiée au *Bulletin officiel* du ministère de la santé.

Fait à Saint-Denis, le 14 novembre 2008.

Le directeur général,
J. MARIMBERT